

**Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle**

\*.\*

**Avis d'Appel d'Offres n° 04/2013****Location des Buvettes****aux sites Archéologiques et Monuments Historiques**

L'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (APPC) lance un appel d'offres relatif à la location de quatre (04) Buvettes sous forme de location-gérance, et ce pour une année renouvelable, désignées comme suit :

Site	Surface	Caractéristique	Prix d'ouverture
-Thuburbo-Majus (El Fahs)	54 m <sup>2</sup>	Non Equipé du Matériels	2700 DTI/TTC
- Fort de Hammamet	80m <sup>2</sup>	Non Equipé du Matériels	10000 DTI/TTC
- Ribat de Monastir	32m <sup>2</sup>	Non Equipé du Matériels	5000 DTI/TTC
- Fort de Mahdia	80m <sup>2</sup>	Equipé d'un comptoir frigoriphique +Suppresseur	5000 DTI/TTC

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges au siège de l' AMVPPC 20, rue 8010 Montplaisir, Tunis, pendant les heures de travail Administratif et sur les lieux.

Les offres doivent parvenir directement ou par voie postale, au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle, 20, rue 8010 Montplaisir, 1002 Tunis-Belvédère B.P 345, au plus tard le 17 Juin 2013 (le cachet du BOC fait foi).

L'enveloppe extérieure doit contenir les pièces énumérées à l'article 3 du cahier des charges avec la mention « Ne pas ouvrir appel d'offres n° 04/2013 location d'une buvette au site de (Nom du site).

Les offres qui parviendront à l'administration après le délai sus-visé ou qui ne comporteront pas toutes les pièces demandées, seront rejetées.

Pour tout renseignement, contacter le Service Juridique au 71.909.264